

AT2T – ACIER TRANSFORME TARGE TOURNIER

Société par Actions Simplifiée au capital de 1.109.760 €

Siège Social : Les Rouardes

LA GRAND CROIX

395 133 978 RCS SAINT-ETIENNE

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 10 JUIN 2025

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Le 10 juin 2025 à 11h00, la société KDI, Société par Actions Simplifiées au capital social de 25.441.516,80 € dont le siège social est situé 1 Mail de la Petite Espagne – 93210 SAINT-DENIS, identifiée sous le numéro 352 645 501 RCS BOBIGNY, représentée par Monsieur Dietmar JÜRGES (JUERGES), Représentant légal du Présent,

Agissant en qualité d'associé unique et de Président de la SAS AT2T, reconnaît que :

- 1) Monsieur Dietmar JÜRGES (JUERGES), en sa qualité de Représentant de la personne morale Présidente, a établi les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et son rapport de gestion sur l'exercice 2024 ;
- 2) Le Commissaire aux Comptes, PWC Audit, a établi son rapport sur les comptes annuels ;
- 3) Ces comptes et ces rapports ont régulièrement été communiqués et le texte du projet des présentes décisions à l'Associé Unique ;
- 4) L'inventaire a été tenu à sa disposition au siège social ;
- 5) Lui ont été également communiqués les documents suivants :
 - un exemplaire des statuts de la Société et le projet de nouveaux statuts,
 - la copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux Comptes,

puis statue, ès qualités, sur les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION - APPROBATION DES COMPTES

L'associé unique, KDI SAS, après avoir pris connaissance des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et du rapport de gestion du Président sur l'exercice 2024, approuve, tels qu'ils ont été présentés, ces comptes se soldant par une perte de 1 274 837,23.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion du Président.

L'associé unique donne en conséquence à Monsieur Dietmar JÜRGES, ès qualités, quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette décision est adoptée par l'associé unique



DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice 2024 s'élevant à une perte de 1 274 837,23 € comme suit :

affectation aux autres postes de réserves :	0 €
affectation à la réserve légale :	0 €
versement de dividendes :	0 €
affectation au report à nouveau :	-1 274 837,23 €

Après cette affectation le report à nouveau sera porté de 7 458 913,57 € à 6 184 076,34 €.

Conformément à la loi, il est rappelé que les dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Nb. d'actions	Dividende (€)	Total (€)
2023	65 280	0	0
2022	65 280	0	0
2021	65 280	0	0

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'associé unique prend acte que le montant des charges non déductibles des résultats imposables s'élève pour 2024 à 0 €, et l'impôt correspondant à 0 €.

Cette décision est adoptée par l'associé unique

TROISIEME DECISION - CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L.227-10 du Code de Commerce n'est intervenue, ni ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Cette décision est adoptée par l'associé unique

QUATRIEME DECISION - CONSTITUTION DE CAUTIONS, AVALS ET GARANTIES

L'associé unique confirme que le Président ne pourra, sans y être autorisé par une décision de l'associé unique, en application des statuts, délivrer des cautions, avals et garanties au nom de la Société au-delà de 458 000 €, cette limitation n'étant pas applicable à l'égard des administrations fiscales et douanières.

Cette autorisation est délivrée en tant que de besoin jusqu'à la décision de l'associé unique statuant sur l'approbation des comptes de l'exercice 2025.

Cette décision est adoptée par l'associé unique

**CINQUIEME DECISION – POUVOIRS EN VUE D’EFFECTUER LES FORMALITES
LEGALES ET REGLEMENTAIRES DE PUBLICITE**

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales et réglementaires de publicité.

Cette décision est adoptée par l'associé unique

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par l'associé unique.

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned below the text of the document.

PLAQUETTE ANNUELLE 2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Comptes annuels

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	255 821	255 821		
Fonds commercial (1)	47 259		47 259	47 259
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	91 469		91 469	91 469
Constructions	739 226	698 682	40 543	45 061
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 973 987	2 292 360	681 627	616 926
Autres immobilisations corporelles	446 695	328 539	118 156	113 950
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	8 020		8 020	5 415
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	3 187		3 187	3 187
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 587		1 587	1 587
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 567 251	3 575 401	991 850	924 854
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	7 168 947	20 574	7 148 373	7 936 958
En-cours de production (biens et services)				14 997
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	52 100		52 100	
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	8 039 316	816 301	7 223 015	8 259 327
Autres créances	2 356 776		2 356 776	3 235 750
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	147 082		147 082	14 437
Charges constatées d'avance (3)	7 768		7 768	4 769
TOTAL ACTIF CIRCULANT	17 771 989	836 875	16 935 114	19 466 237
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	22 339 240	4 412 276	17 926 964	20 391 092
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2024	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 109 760	1 109 760
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	4 654 064	4 654 064
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	51 000	51 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	7 458 914	7 401 177
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-1 274 837	57 736
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	11 998 900	13 273 737
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		86 806
Provisions pour charges	122 081	175 962
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	122 081	262 768
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 129 465	6 037 466
Dettes fiscales et sociales	496 009	617 527
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	180 508	199 594
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	5 805 983	6 854 586
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	17 926 964	20 391 092
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	5 805 983	6 854 586
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	36 945 089	59 468	37 004 557	42 499 565
Production vendue (services)	48 314		48 314	116 222
Chiffre d'affaires net			37 052 871	42 615 787
Production stockée			-14 997	10 133
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			603 440	671 059
Autres produits			89	1 483
Total produits d'exploitation (I)			37 641 404	43 298 461
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			32 090 645	37 274 095
Variations de stock			811 207	-458 595
Autres achats et charges externes (a)			3 458 290	3 868 661
Impôts, taxes et versements assimilés			124 553	146 490
Salaires et traitements			1 400 458	1 213 233
Charges sociales			531 739	452 709
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			130 405	107 327
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			39 878	
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			146 854	456 600
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			49 033	77 310
Autres charges			143 871	157 481
Total charges d'exploitation (II)			38 926 934	43 295 312
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-1 285 530	3 150
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			15 455	34 132
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			15 455	34 132
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			4 778	4 011
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			4 778	4 011
RESULTAT FINANCIER (V-IV)			10 677	30 122
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-1 274 853	33 272

Compte de résultat (suite)

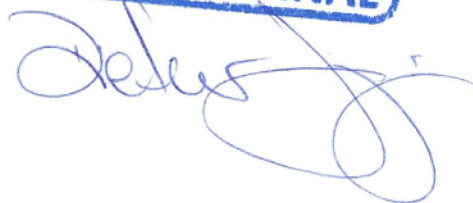
	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	283	26 512
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	283	26 512
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	268	2 047
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	268	2 047
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	15	24 465
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	37 657 143	43 359 106
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	38 931 980	43 301 369
BENEFICE OU PERTE	-1 274 837	57 736
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		34 132
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

PLAQUETTE ANNUELLE 2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe Aux Comptes Annuels

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AT2T

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 17 926 964 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 1 274 837 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/04/2025 par le président.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Une lettre de soutien financier a été signée le 4 mars 2025 par Hierros Anon SA couvrant une période de 12 mois à compter du jour de la signature de ladite lettre qui concerne Anon France Holding et ses filiales.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Conformément à la RECO n° 2013-02 relative au traitement dans les comptes individuels des provisions pour l'indemnité de départ à la retraite, la société a choisi de reconnaître en résultat les écarts actuariels et d'appliquer la méthode dite "2" de la recommandation. Le choix de cette méthode permet de conserver une comparabilité des comptes par rapport à l'exercice précédent pour lequel la méthode d'évaluation avait été retenue.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déductions des rabais remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisation ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 20 ans
- * Agencements des constructions : 2 à 20 ans
- * Installations techniques : 2 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 2 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 1 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

DEPRECIATIONS

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré.

La société comptabilise une provision pour dépréciation des marchandises dès lors que la valeur de réalisation nette est inférieure à la valeur brute des stocks. Ainsi deux types de provisions sont calculés :

Règles et méthodes comptables

-Une provision pour obsolescence : la dépréciation des produits obsolètes ou endommagés identifiés dans les entrepôts est déterminée par référence à prix probable de réalisation.

-Une provision pour marge négative : la dépréciation est calculée à partir des prix de vente futurs estimés sur la base des informations existantes à la date de clôture.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Pensions et retraites :

Les engagements en matière de départ en retraite (indemnités de fin de carrière et retraite complémentaire) sont comptabilisés sous forme de provision. Ils sont calculés annuellement par des actuaires indépendants en utilisation la méthode des unités de crédit projetées.

Les changements d'hypothèses actuarielles qui affectent l'évaluation des obligations sont traités comme des gains et pertes actuariels, ils sont enregistrés en résultat de l'exercice de leur constatation.

Cette méthode est maintenue pour l'exercice 2024, conformément à la méthode dite "2" de la RECO n°2013-02 de l'ANC relative à l'évaluation et à la comptabilisation des engagements de retraite.

Les principales hypothèses actuarielles propres aux engagements de retraite:

Taux d'inflation : 2.10%

Taux d'actualisation : 3.20%

Progression future des salaires : Table B

Table de mortalité : INSEE 2017 - 19

Age de départ à la retraite : Réforme des retraites

Conditions de départ : Départ volontaire

Taux de charges sociales : 46.69%

Autres provisions :

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant es risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



Faits caractéristiques

Le chiffre d'affaires de la société s'élève pour cet exercice à 37 052 K€, en baisse de près de -13% par rapport à l'exercice antérieur (42 616 K€).

Le résultat net de l'exercice est une perte de 1 274 K€ contre un bénéfice de 58 K€ en 2023.

Cette variation est principalement liée à deux effets :

- D'une part, la baisse constante durant tout l'exercice des prix de ventes et d'achats ayant un impact direct sur nos marges
- D'autre part, un ralentissement important du niveau de la demande de nos clients.

Le résultat d'exploitation passe de +3,1 K€ à -1 285 K€ en 2024.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	47 259			47 259
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	255 821			255 821
Immobilisations incorporelles	303 080			303 080
- Terrains	91 469			91 469
- Constructions sur sol propre	403 990			403 990
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	335 236			335 236
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 762 467	211 520		2 973 987
- Installations générales, agencements aménagements divers	245 517	19 760		265 278
- Matériel de transport	56 300			56 300
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	121 724	3 394		125 117
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes	5 415	2 605		8 020
Immobilisations corporelles	4 022 118	237 279		4 259 397
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	3 187			3 187
- Prêts et autres immobilisations financières	1 587			1 587
Immobilisations financières	4 774			4 774
ACTIF IMMOBILISE	4 329 972	237 279		4 567 251

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	255 821			255 821
Immobilisations incorporelles	255 821			255 821
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	403 990		403 989	403 990
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	290 175	4 517		294 692
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 145 541	106 941		2 252 481
- Installations générales, agencements aménagements divers	158 225	11 395		169 620
- Matériel de transport	33 025	5 700		38 725
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	118 342	1 852		120 194
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	3 149 297	130 405	403 989	3 279 702
ACTIF IMMOBILISE	3 405 118	130 405	403 989	3 535 523

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 10 405 447 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 587		1 587
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	8 039 316	8 039 316	
Autres	2 356 776	2 356 776	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	7 768	7 768	
Total	10 405 447	10 403 860	1 587
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Dépréciation des actifs

Dépréciation des stocks

Les stocks font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 20 574 euros. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

- Obsolescence : 20 574 euros

Produits à Recevoir

	Montant
Rabais à recevoir (interface Achats	263 336
Etat-produits à recevoir	60 009
Associés intérêts courus à recevoir	5 923
Total	329 268

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 31/05/2024.

Montant	
Report à Nouveau de l'exercice précédent	7 401 177
Résultat de l'exercice précédent	57 736
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	7 458 914
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	7 458 914
Total des affectations	7 458 914

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2024	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2024
Capital	1 109 760				1 109 760
Primes d'émission	4 654 064				4 654 064
Réserve légale	51 000				51 000
Report à Nouveau	7 401 177	57 736			7 458 914
Résultat de l'exercice	57 736	-57 736	-1 274 837		-1 274 837
Total Capitaux Propres	13 273 737		-1 274 837		11 998 900

Provisions

Notes sur le bilan

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	86 806		86 806		
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	84 119	37 962			122 081
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	91 843	11 071	102 914		
Total	262 768	49 033	189 720		122 081
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		49 033	102 914		
Financières					
Exceptionnelles			86 806		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 805 983 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 129 465	5 129 465		
Dettes fiscales et sociales	496 009	496 009		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	180 508	180 508		
Produits constatés d'avance				
Total	5 805 983	5 805 983		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	452 735
Provision pour congés payés	118 316
Provision gratification/13ème mois	8 982
Primes à payer-bonus-motivation	23 667
Provision charges sociales/provisio	54 035
Provision charges sociales/provisio	4 102
Provision charges sociales/provisio	9 704
Etat-autres charges fiscales à paye	36 915
RRR à accorder et avoir à établir (B	9 600
Total	718 056

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Leasing BNP	396		
APROLIS	2 170		
Maintenance LASER	3 291		
Onysos Renouvellement Licence	566		
Onysos SECURITE SERVEUR	454		
Onysos TAI	469		
KELIO(Bodet) contrat d'assistance	422		
Total	7 768		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

31/12/2024	
FRANCE	36 993 403
EXPORT	59 468
TOTAL	37 052 871

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2006, la société SAS AT2T est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe ANON FRANCE HOLDING.

La société est intégrée fiscalement dans le cadre du régime de groupe constitué en application des articles 223A et suivants du CGI. Dans le cadre de cette intégration, les relations entre la société et la société tête de groupe KDI sont réglées par une convention signée le 1 Janvier 2006, qui a été renouvelée par tacite reconduction.

Le principe général retenu dans cette convention peut être résumé comme suit :

Les sociétés intégrées seront toujours, dans la mesure du possible, replacées dans une situation patrimoniale identique à celle qui aurait été la leur si le régime d'intégration n'avait pas existé.

Toutes les charges complémentaires résultant de l'application du régime seront à la charge de la société tête de groupe, celle-ci bénéficiant, en contrepartie, des économies que le régime pourra générer.

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

NEANT

Effectif

Effectif moyen du personnel : 34 personnes.

Effectif à fin 2024 : 38

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	11	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	14	
Ouvriers	13	
Total	38	

Informations sur les dirigeants

Conformément à l'article R-123-198-1 du Code de Commerce, cette information n'est pas fournie car elle conduirait indirectement à communiquer une rémunération individuelle.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : HIERROS ANON

Forme : SA

Au capital de : 60 101 euros

Adresse du siège social :

Paseo DEL CLUB DEPORTIVO 1 EDIFICIO 15 A, PLANTA 1ª. PARQUE EMPRESARIAL LA FINCA

28223 POZUELO DE ALARCON

MADRID

ESPAGNE

A T 2 T - ACIER TRANSFORME TARGE TOURNIER

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2024)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2024)

A l'Associé unique

A T 2 T - ACIER TRANSFORME TARGE TOURNIER

Les Rouardes

42320 LA GRAND CROIX

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AT2T - ACIER TRANSFORME TARGE TOURNIER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 6 juin 2025

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Fabienne Lavanant

PLAQUETTE ANNUELLE 2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Comptes annuels

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	255 821	255 821		
Fonds commercial (1)	47 259		47 259	47 259
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	91 469		91 469	91 469
Constructions	739 226	698 682	40 543	45 061
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 973 987	2 292 360	681 627	616 926
Autres immobilisations corporelles	446 695	328 539	118 156	113 950
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	8 020		8 020	5 415
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	3 187		3 187	3 187
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 587		1 587	1 587
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 567 251	3 575 401	991 850	924 854
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	7 168 947	20 574	7 148 373	7 936 958
En-cours de production (biens et services)				14 997
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	52 100		52 100	
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	8 039 316	816 301	7 223 015	8 259 327
Autres créances	2 356 776		2 356 776	3 235 750
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	147 082		147 082	14 437
Charges constatées d'avance (3)	7 768		7 768	4 769
TOTAL ACTIF CIRCULANT	17 771 989	836 875	16 935 114	19 466 237
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	22 339 240	4 412 276	17 926 964	20 391 092
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2024	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 109 760	1 109 760
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	4 654 064	4 654 064
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	51 000	51 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	7 458 914	7 401 177
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-1 274 837	57 736
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	11 998 900	13 273 737
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		86 806
Provisions pour charges	122 081	175 962
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	122 081	262 768
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 129 465	6 037 466
Dettes fiscales et sociales	496 009	617 527
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	180 508	199 594
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	5 805 983	6 854 586
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	17 926 964	20 391 092
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	5 805 983	6 854 586
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	36 945 089	59 468	37 004 557	42 499 565
Production vendue (services)	48 314		48 314	116 222
Chiffre d'affaires net			37 052 871	42 615 787
Production stockée			-14 997	10 133
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			603 440	671 059
Autres produits			89	1 483
Total produits d'exploitation (I)			37 641 404	43 298 461
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			32 090 645	37 274 095
Variations de stock			811 207	-458 595
Autres achats et charges externes (a)			3 458 290	3 868 661
Impôts, taxes et versements assimilés			124 553	146 490
Salaires et traitements			1 400 458	1 213 233
Charges sociales			531 739	452 709
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			130 405	107 327
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			39 878	
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			146 854	456 600
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			49 033	77 310
Autres charges			143 871	157 481
Total charges d'exploitation (II)			38 926 934	43 295 312
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-1 285 530	3 150
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			15 455	34 132
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			15 455	34 132
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			4 778	4 011
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			4 778	4 011
RESULTAT FINANCIER (V-IV)			10 677	30 122
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-1 274 853	33 272

Compte de résultat (suite)

	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	283	26 512
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	283	26 512
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	268	2 047
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	268	2 047
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	15	24 465
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	37 657 143	43 359 106
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	38 931 980	43 301 369
BENEFICE OU PERTE	-1 274 837	57 736
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		34 132

PLAQUETTE ANNUELLE 2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe Aux Comptes Annuels

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AT2T

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 17 926 964 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 1 274 837 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/04/2025 par le président.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Une lettre de soutien financier a été signée le 4 mars 2025 par Hierros Anon SA couvrant une période de 12 mois à compter du jour de la signature de ladite lettre qui concerne Anon France Holding et ses filiales.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Conformément à la RECO n° 2013-02 relative au traitement dans les comptes individuels des provisions pour l'indemnité de départ à la retraite, la société a choisi de reconnaître en résultat les écarts actuariels et d'appliquer la méthode dite "2" de la recommandation. Le choix de cette méthode permet de conserver une comparabilité des comptes par rapport à l'exercice précédent pour lequel la méthode d'évaluation avait été retenue.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déductions des rabais remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisation ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 20 ans
- * Agencements des constructions : 2 à 20 ans
- * Installations techniques : 2 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 2 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 1 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

DEPRECIATIONS

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré.

La société comptabilise une provision pour dépréciation des marchandises dès lors que la valeur de réalisation nette est inférieure à la valeur brute des stocks. Ainsi deux types de provisions sont calculés :

Règles et méthodes comptables

-Une provision pour obsolescence : la dépréciation des produits obsolètes ou endommagés identifiés dans les entrepôts est déterminée par référence à prix probable de réalisation.

-Une provision pour marge négative : la dépréciation est calculée à partir des prix de vente futurs estimés sur la base des informations existantes à la date de clôture.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Pensions et retraites :

Les engagements en matière de départ en retraite (indemnités de fin de carrière et retraite complémentaire) sont comptabilisés sous forme de provision. Ils sont calculés annuellement par des actuaires indépendants en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Les changements d'hypothèses actuarielles qui affectent l'évaluation des obligations sont traités comme des gains et pertes actuariels, ils sont enregistrés en résultat de l'exercice de leur constatation.

Cette méthode est maintenue pour l'exercice 2024, conformément à la méthode dite "2" de la RECO n°2013-02 de l'ANC relative à l'évaluation et à la comptabilisation des engagements de retraite.

Les principales hypothèses actuarielles propres aux engagements de retraite:

Taux d'inflation : 2.10%

Taux d'actualisation : 3.20%

Progression future des salaires : Table B

Table de mortalité : INSEE 2017 - 19

Age de départ à la retraite : Réforme des retraites

Conditions de départ : Départ volontaire

Taux de charges sociales : 46.69%

Autres provisions :

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant es risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques

Le chiffre d'affaires de la société s'élève pour cet exercice à 37 052 K€, en baisse de près de -13% par rapport à l'exercice antérieur (42 616 K€).

Le résultat net de l'exercice est une perte de 1 274 K€ contre un bénéfice de 58 K€ en 2023.

Cette variation est principalement liée à deux effets :

- D'une part, la baisse constante durant tout l'exercice des prix de ventes et d'achats ayant un impact direct sur nos marges
- D'autre part, un ralentissement important du niveau de la demande de nos clients.

Le résultat d'exploitation passe de +3,1 K€ à -1 285 K€ en 2024.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	47 259			47 259
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	255 821			255 821
Immobilisations incorporelles	303 080			303 080
- Terrains	91 469			91 469
- Constructions sur sol propre	403 990			403 990
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	335 236			335 236
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 762 467	211 520		2 973 987
- Installations générales, agencements aménagements divers	245 517	19 760		265 278
- Matériel de transport	56 300			56 300
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	121 724	3 394		125 117
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes	5 415	2 605		8 020
Immobilisations corporelles	4 022 118	237 279		4 259 397
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	3 187			3 187
- Prêts et autres immobilisations financières	1 587			1 587
Immobilisations financières	4 774			4 774
ACTIF IMMOBILISE	4 329 972	237 279		4 567 251

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	255 821			255 821
Immobilisations incorporelles	255 821			255 821
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	403 990		403 989	403 990
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	290 175	4 517		294 692
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 145 541	106 941		2 252 481
- Installations générales, agencements aménagements divers	158 225	11 395		169 620
- Matériel de transport	33 025	5 700		38 725
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	118 342	1 852		120 194
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	3 149 297	130 405	403 989	3 279 702
ACTIF IMMOBILISE	3 405 118	130 405	403 989	3 535 523

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 10 405 447 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 587		1 587
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	8 039 316	8 039 316	
Autres	2 356 776	2 356 776	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	7 768	7 768	
Total	10 405 447	10 403 860	1 587
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Dépréciation des actifs

Dépréciation des stocks

Les stocks font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 20 574 euros. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

- Obsolescence : 20 574 euros

Produits à Recevoir

	Montant
Rabais à recevoir (interface Achats	263 336
Etat-produits à recevoir	60 009
Associés intérêts courus à recevoir	5 923
Total	329 268

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 31/05/2024.

Montant	
Report à Nouveau de l'exercice précédent	7 401 177
Résultat de l'exercice précédent	57 736
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	7 458 914
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	7 458 914
Total des affectations	7 458 914

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2024	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2024
Capital	1 109 760				1 109 760
Primes d'émission	4 654 064				4 654 064
Réserve légale	51 000				51 000
Report à Nouveau	7 401 177	57 736			7 458 914
Résultat de l'exercice	57 736	-57 736	-1 274 837		-1 274 837
Total Capitaux Propres	13 273 737		-1 274 837		11 998 900

Provisions

Notes sur le bilan

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	86 806		86 806		
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	84 119	37 962			122 081
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	91 843	11 071	102 914		
Total	262 768	49 033	189 720		122 081
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		49 033	102 914		
Financières					
Exceptionnelles			86 806		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 805 983 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 129 465	5 129 465		
Dettes fiscales et sociales	496 009	496 009		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	180 508	180 508		
Produits constatés d'avance				
Total	5 805 983	5 805 983		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	452 735
Provision pour congés payés	118 316
Provision gratification/13ème mois	8 982
Primes à payer-bonus-motivation	23 667
Provision charges sociales/provisio	54 035
Provision charges sociales/provisio	4 102
Provision charges sociales/provisio	9 704
Etat-autres charges fiscales à paye	36 915
RRR à accorder et avoir à établir (B	9 600
Total	718 056

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Leasing BNP	396		
APROLIS	2 170		
Maintenance LASER	3 291		
Onysos Renouvellement Licence	566		
Onysos SECURITE SERVEUR	454		
Onysos TAI	469		
KELIO(Bodet) contrat d'assistance	422		
Total	7 768		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

31/12/2024	
FRANCE	36 993 403
EXPORT	59 468
TOTAL	37 052 871

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2006, la société SAS AT2T est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe ANON FRANCE HOLDING.

La société est intégrée fiscalement dans le cadre du régime de groupe constitué en application des articles 223A et suivants du CGI. Dans le cadre de cette intégration, les relations entre la société et la société tête de groupe KDI sont réglées par une convention signée le 1 Janvier 2006, qui a été renouvelée par tacite reconduction.

Le principe général retenu dans cette convention peut être résumé comme suit :

Les sociétés intégrées seront toujours, dans la mesure du possible, replacées dans une situation patrimoniale identique à celle qui aurait été la leur si le régime d'intégration n'avait pas existé.

Toutes les charges complémentaires résultant de l'application du régime seront à la charge de la société tête de groupe, celle-ci bénéficiant, en contrepartie, des économies que le régime pourra générer.

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

NEANT

Effectif

Effectif moyen du personnel : 34 personnes.

Effectif à fin 2024 : 38

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	11	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	14	
Ouvriers	13	
Total	38	

Informations sur les dirigeants

Conformément à l'article R-123-198-1 du Code de Commerce, cette information n'est pas fournie car elle conduirait indirectement à communiquer une rémunération individuelle.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : HIERROS ANON

Forme : SA

Au capital de : 60 101 euros

Adresse du siège social :

Paseo DEL CLUB DEPORTIVO 1 EDIFICIO 15 A, PLANTA 1ª. PARQUE EMPRESARIAL LA FINCA

28223 POZUELO DE ALARCON

MADRID

ESPAGNE